

# TERMINALE BAC PRO MAINTENANCE DES VÉHICULES **OPTION A - VOITURES PARTICULIÈRES**





# **PRÉREQUIS POUR TOUS**

Issus de 1ère BAC PRO MV ou redoublants en Terminale BAC PRO MV (scolaire ou alternance) ou titulaire d'un autre Baccalauréat

Etre de nationalité francaise, ressortissant de l'Union Européenne ou étranger en situation régulière de séjour et de travail

### **OBJECTIFS**

Former des responsables capables de :

- Elever le niveau technologique, scientifique, général, afin de faciliter l'adaptation des jeunes aux évolutions futures de la profession
- Acquérir expérience et assurance professionnelles par des Périodes de Formation en Entreprise : Consolider les acquis sur les opérations de maintenance périodique et corrective
- Former les jeunes aux techniques de diagnostic les plus récentes utilisées dans la profession

# **DEBOUCHÉS**

Exemple de métiers : Technicien qualifié (garage, centre auto, transport, contrôle technique, ...)

### POURSUITES D'ÉTUDES

- BTS Maintenance des véhicules option A voitures particulières
- BTS Moteurs à combustion interne
- Licences professionnelles

# Qualités requises :

Être reconnu comme un bon professionnel lors des expériences précédentes. Souhaiter concilier expérience professionnelle et obtention d'un diplôme. Etre rigoureux, organisé et avoir de bons résultats en enseignement général

### **PROGRAMME**

# Compétences et missions

Former des responsables capables de :

- Elever le niveau technologique, scientifique, général, afin de faciliter l'adaptation des jeunes aux évolutions futures de la profession
- Acquérir expérience et assurance professionnelles par des Périodes de Formation en Entreprise
- Consolider les acquis sur les opérations de maintenance périodique et corrective
- Former les jeunes aux techniques de diagnostic les plus récentes utilisées dans la profession

### **Disciplines**

Générales: Mathématiques, Culture générale et expression, Histoire géographie, lanque vivante étrangère, Sciences physiques-Chimie, EPS Professionnelles et techniques: Technologie, Construction, Travaux pratiques en atelier, Arts appliqués, Prévention Santé Environnement, Economie-Gestion

### Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait tout au long du parcours sous la forme :

- D'évaluations ponctuelles dans chaque discipline, effectuées par les formateurs
- D'un suivi et d'évaluations régulières des compétences pratiques acquises en entreprise effectués par le formateur référent et le tuteur
- D'un examen final qui intègre des épreuves écrites mais aussi pratiques et orales

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes. Dans ce cas, merci de contacter directement le secrétariat du CFA pour plus d'information

Liste des activités que l'entreprise doit, au minimum, mettre en œuvre pour participer à la formation Les activités auxquelles le jeune devra participer et mettre en œuvre seront :

Pour le service rapide :

- Révision complète (Vidange, filtres, contrôle)
- Montage équilibrage pneus, remplacement d'amortisseurs, pose d'accessoires
- Diagnostic et interventions sur les freins avants arrières
- Réaliser les précontrôles techniques

Pour les interventions mécaniques :

- Remplacement kit de distribution, embrayage BV, joint de culasse, éléments mécaniques
- Intervention sur système d'injection

#### Pour le diagnostic:

- Utilisation des outils diagnostic sur des systèmes pilotés
- Assister a des diagnostics.
- Réaliser des téléchargements télécodages reprogrammations de calculateurs (non accessible au centre de formation)



# TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN

Promo 2019-2021 = 100%

Promo 2020-2022 = 92%

Promo 2021-2023 = 100%







# STATUT APPRENTI



# **PRÉREQUIS**

### Profil (niveau d'accès)

- Jeunes issus de 1ère BAC PRO MV ou redoublants en Terminale BAC PRO MV (scolaire ou alternance) ou titulaire d'un autre Baccalauréat
- Passerelle non envisageable depuis une autre formation. Possibilité de passerelle depuis et vers la même formation proposée par la voie scolaire
- Acune équivalence de diplôme possible

Etre de nationalité francaise, ressortissant de l'Union Européenne ou étranger en situation régulière de séjour et de travail

### **FORMAT**

#### Durée

1 année de formation - 675 heures

Rythme

En alternance: 15 jours de formation / 15 jours en entreprise

Contrat

Apprentissage de 12 mois du 01/09/N au 31/08/N+2

Le contrat peut débuter 3 mois avant le début de la formation et se terminer iusqu'à 2 mois après

jusqu'à 2 mois après

# MODALITÉS D'ACCÈS

# Parcours en Première validé

# **Etape d'admission**

- L'admission pour les candidats internes au Groupe OZANAM se fait sur dossier L'avis du Conseil de classe est décisif
- L'admission se fait en 2 temps pour les candidats extérieurs au Groupe OZANAM :
   Retrait du dossier de candidature au secrétariat du CFA

  Entretien avec l'adjoint de direction qui pourra être accompagné d'un formateur de la section
- Inscription définitive après validation de la candidature et de l'entreprise par le CFA puis de la signature du contrat d'apprentissage

# **FINANCEMENT**

Formation financée par l'OPCO de l'entreprise d'accueil sous réserve d'accord de prise en charge

### **ACCESSIBILITÉ**

Nos formations sont accessibles au public en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation)

### Les + de la formation

- Former à un métier sur le terrain en préparant un diplôme :
  - Montée en compétences progressive au sein de l'entreprise
- Statut salarié :

Rémunération de l'apprenti

Congés payés fixés avec l'employeur

Droit à diverses aides (permis, APL, ...)

- Nouveauté : Mobilité ERASMUS +
- Des formateurs issus du terrain et / ou natif de la langue enseignée
- Une ingénierie de formation en perpétuelle évolution
- Des promotions à taille humaines (12 apprenants au maximum)
- Pédagogie de l'alternance / suivi des apprentis :

Collaboration CFA/ Entreprise (visites, réunions, partage d'expériences...)

RNCP 19117

Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Arrêté du 19 mars 2014 - JO du 2 avril 2014

Date échéance : 01.01.2025

https://www.ozanam.bzh/

CFA Frédéric OZANAM 99 rue de la Chalotais CS 97704 35577 CESSON-SEVIGNE 02 99 83 97 40 – cfo@ozanam.bzh

### Nous trouver:

Accès Rennes rocade Est, sortie n°17, Porte de Tizé Plan accessible sur notre site internet : www.https://www.ozanam.bzh/



